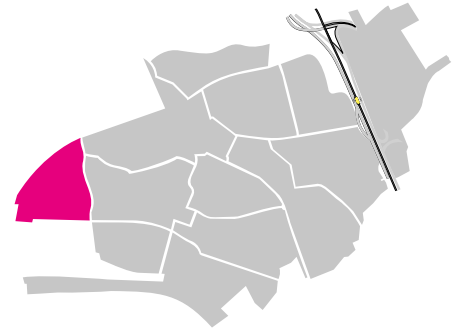




**fontenay**  
**je participe !**



# CONSEIL DE QUARTIER PARAPLUIES

## MARDI 23 NOVEMBRE 2021

### ORDRE DU JOUR

- **Information et échanges autour du premier budget participatif, avec Jeffrey Gueniche, adjoint au Maire délégué au développement de la vie démocratique et à l'éducation populaire.**
- **Bien vivre en sécurité dans le quartier, un enjeu partagé par les habitant.e.s.**

## Point 1



Le lancement du budget participatif est une première à Fontenay-sous-Bois. L'objectif est de donner davantage de pouvoir aux citoyennes et citoyens. L'enveloppe s'élève à 10€ par habitant.e. Cela représente un montant total de 530 000€ pour l'ensemble de la population. Les dossiers de dépôt de projet seront mis à la disposition des habitant.e.s à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative, à l'Hôtel de Ville et en Conseil de Quartier. Des règles ont été établies.

Ainsi, pour être recevable, un projet doit remplir 4 critères :

- 1) Être déposé par un.e Fontenaysien.ne à titre individuel ou collectif
- 2) Être utile aux habitant.e.s de Fontenay ou de votre quartier
- 3) Entrer dans le champ de compétences de la Ville
- 4) Représenter une dépense d'investissement et non de fonctionnement

En Commission de la Vie Démocratique, il a été décidé par les citoyen.nes présent.es de ne pas donner de limite d'âge pour pouvoir proposer et voter un projet. Nous avons défini trois thématiques :

- 1) Projets de mobilier et/ou d'installation urbaine favorisant la convivialité, la solidarité et le lien entre les générations
- 2) Projets d'expression culturelle, d'infrastructure libre de sports et de loisirs
- 3) Projets favorisant la santé, le bien-être et la nature en ville

De janvier à mars 2022, une commission composée d'habitants, de bénévoles associatifs, de représentants des bureaux de conseil de quartier, d'élu-e-s et de techniciens évaluera la faisabilité technique et financière des propositions, ainsi que leur pertinence au regard des orientations municipales. Les référent.e.s du service Vie des Quartiers accompagneront les porteurs et porteuses de projet pour les adapter ou améliorer si besoin est.

### Comment voter pour les projets ?

Nous avons opté pour un système à points. Chaque habitant.e disposera de 10 points à répartir entre les projets. Les votes se feront en ligne et dans différents lieux publics en mai-juin 2022.

### Vous avez dit : Un projet pourrait concerner la mise en place d'une signalisation pour sensibiliser la population sur les mégots jetés dans la rue ?

Réponse : Oui, tout à fait.

### Vous avez dit : Une information dans les écoles est-elle prévue ?

Réponse : Nous avons demandé aux services Enfance et Jeunesse d'être des relais du dispositif. Effectivement, il y a la volonté de travailler avec les antennes jeunesse, ainsi qu'avec le lycée Pablo-Picasso.



**Vous avez dit : Nous avons le projet d'ouvrir un lieu dédié aux enfants et aux familles, peut-être un café. Nous avons lancé un sondage et recueilli 600 votes.**

**Réponse :** Vous pouvez déposer le projet. Et nous vous invitons à vous rapprocher du service Vie des Quartiers pour en étudier la faisabilité.

## Point 2

Madame la Commissaire de Fontenay-sous-Bois était présente pour répondre aux questions ou remarques des habitant.e.s.

**Vous avez dit : J'habite rue Boutrais, juste à côté de l'épicerie, dont certains clients alcoolisés se livrent à du tapage nocturne et des incivilités. Il y a aussi des stationnements sauvages. Je vois passer des voitures de police, mais elles ne s'arrêtent pas pour verbaliser. On a essayé d'avertir la Police Municipale, la Police Nationale. Rien n'est fait.**

**Madame la Commissaire :** La gérante de la supérette a été contrôlée plusieurs fois. Elle a été reçue par la Police pour qu'elle ferme à 23h30, dans le respect de l'arrêté interdisant la vente d'alcool au-delà de cet horaire. Par ailleurs, le tableau de bord indique bien que la brigade de nuit s'est déjà arrêtée à cet endroit.

**Vous avez dit : La supérette ouvre à 3h de l'après-midi et ferme à 3h du matin. Nous en avons assez d'être insultés par des personnes en état d'ébriété. Cette situation a aussi des conséquences le jour. Beaucoup d'enfants empruntent ce trajet où des bouteilles cassées jonchent le sol.**

**Madame la Commissaire :** Je vais demander aux équipages d'intervenir. Nous serons aussi attentifs à ce que la gérante respecte ses engagements.

**Vous avez dit : Les chantiers des entreprises génèrent des nuisances et des incivilités : gravats abandonnés, ciment déversé dans le caniveau... Certains riverains ne respectent pas les jours et les horaires autorisés pour effectuer des travaux. Il existe pourtant un arrêté préfectoral à ce sujet.**

**Madame la Commissaire :** Si vous précisez l'adresse, nous pouvons en informer la Préfecture. Vous pouvez également envoyer un mail au commissariat de Fontenay :

[csp-fontenay-sous-bois-94@interieur.gouv.fr](mailto:csp-fontenay-sous-bois-94@interieur.gouv.fr).

Mais cela ne fait pas partie de nos missions prioritaires.

## Questions diverses

Au premier semestre 2022, la Ville lancera une grande concertation sur la circulation et le partage de l'espace public. La volonté politique est d'apaiser l'espace public en diminuant la place de la voiture individuelle afin que les piétons, les poussettes et les vélos aient davantage d'espace pour circuler. En parallèle, la Ville défend avec détermination tous les projets de mobilité en transport public.

**Vous avez dit : Aux Parapluies, il n'y a presque pas d'espaces verts. Il y a aussi un vrai problème de propreté. Comparée à Vincennes, Fontenay est plutôt sale. Les cantonnier.ère.s font toujours le même parcours, au détriment de certaines rues. De plus, les poubelles sont trop peu nombreuses. La Police Municipale ne verbalise pas assez.**

**Réponse :** Le service de la Propreté Urbaine est en pleine réorganisation pour le rendre plus efficace. Les parcours des cantonnier.ère.s vont être revus. Mais les agent.e.s ne peuvent pas passer dans chaque rue tous les jours. S'il y a une incivilité sur la voie publique deux heures après le passage d'un.e cantonnier.ère.s, cela peut donc rester deux jours sans être nettoyé. Par ailleurs, il y a quatre fois moins de voiries à Vincennes qu'à Fontenay pour une population équivalente. Aussi, nous ne pourrions jamais atteindre le même niveau de propreté de la voie publique. Concernant les espaces verts, Les Parapluies en sont effectivement un des quartiers les moins pourvus. Mais pour rappel, Fontenay comprend 62 hectares d'espaces verts.

